Le Soir
PANORAMA

KIOSQUE ARABE

LE CRIME (STUPIDE) DE LA SAISON

L'affaire implique tellement de nationalités qu'on peut se demander si les services syriens n'y ont pas joué un rôle entre deux exécutions de complots au Liban. L'affaire, c'est le crime de la saison commis à Dubaï et dont la victime est une chanteuse libanaise, Suzanne Temim. Cette dernière avait été découverte le 28 juillet dernier, dans son appartement, lardée de coups de couteau et défigurée. L'enquête de police a abouti fin août à l'arrestation d'un magnat de l'immobilier égyptien, et membre très en vue du parti au pouvoir, Hichem Talaât. L'influent homme d'affaires égyptien, dont le sex-appeal tient dans un chéquier, voulait ajouter Suzanne Temim à sa collection. Devant le refus de sa mère de le voir marié à une artiste, il avait organisé une omra pour la maman récalcitrante et pour «future». Hichem pensait que l'intransigeance maternelle allait fondre sous le soleil et les ardeurs spirituelles de La Mecque. Hélas, le spectacle de Suzanne en habit de pèlerinage n'a pas réussi à convaincre. Hichem Talaât a dû se résigner à épouser Suzanne sous le régime de la *Fatiha* et moyennant un cadeau nuptial de 5 millions de dollars. A ce détail près : la volcanique chanteuse était déjà en rupture de ban avec trois ou quatre fiancés ou maris abandonnés. C'est le sort que Suzanne Temim a d'ailleurs réservé à Talaât puisqu'elle l'a quitté il y a une dizaine de mois pour aller se réfugier à Dubaï.

A ce moment-là, nous ne sommes pas encore dans un crime aux ramifications internationales mais les ingrédients sont là. Résumons les éléments déjà connus : Suzanne était encore mariée civilement au producteur libanais Adel Matouk qui a aussi la nationalité française. Après avoir quitté Hichem Talaât, elle a épousé, ou pris comme concubin, Ryadh El-Ghazaoui, un champion de boxe et ancien garde du corps de Saddam Hussein. El-Ghazaoui qui a fui la dictature irakienne avant son effondrement est de nationalité britannique. Sans oublier l'autre Egyptien, en l'occurrence l'assassin présumé, l'ancien policier Mohsen Soukari. Il aurait reçu 2 millions de dollars pour venger l'honneur bafoué de Hichem Talaât. Et c'est là que l'affaire commence à échapper à tout entendement. D'abord, l'ancien policier se rend à Dubaï sous sa propre identité. Soucieux, ensuite, de ne pas trop fatiguer ses ex-confrères des Emirats, il prend soin de bien s'exposer aux caméras de surveillance de l'immeuble. Une fois son forfait accompli, il abandonne dans un coin de l'immeuble le vêtement taché de sang qu'il a utilisé. Et pour convaincre, enfin, le plus sceptique des tribunaux, l'ex-policier a plusieurs conversations téléphoniques avec Hichem Talaât. Toutes ces conversations tournent sans équivoque autour du projet criminel.

Pour compliquer davantage les choses du côté des enquêteurs égyptiens, il y a d'abord le black-out imposé à la presse par les magistrats dès l'annonce de l'assassinat de Suzanne Temim. Il y a aussi les déclarations des maris respectifs de Suzanne et des avocats de Hichem qui montrent du doigt, sans le nommer, un concurrent du magnat de l'immobilier jaloux de sa réussite. Ensuite, le père et le frère de Suzanne Temim qui contestent l'accusation officielle ne peuvent venir témoigner. Ils sont tous deux sous le coup de mandats d'arrestation pour trafic de drogue. Le frère est également impliqué dans le mystérieux suicide d'une jeune femme avec qui il aurait eu une liaison. Et c'est précisément grâce à l'intervention de leur parent, par *Fatiha,* Hichem Talaât, que le père et le fils ont pu quitter l'Egypte sans être inquiétés.

Questions : l'assassin et le commanditaire étaient-ils assurés de l'impunité pour semer autant de preuves sur leur mortel parcours ? Hichem Talaât a-t-il été piégé par des adversaires et rivaux qui lui ont fait commettre l'erreur de trop : celle de choisir un ex-policier qui semble tout ignorer des procédures criminelles ? Sans répondre précisément à ces interrogations, le quotidien cairote *Al-Fedjr* affirme croire, sinon à l'innocence de Talaât du moins à son élargissement prochain.

Le quotidien préfère s'intéresser aux suites extra-judiciaires de l'affaire et à la vie en prison de Hichem Talaât. Il propose en exclusivité l'interview de la dernière conquête du milliardaire, l'ex d'un grand homme d'affaires puis d'une vedette de la télévision. Elle affirme que l'homme craint Dieu (khayef Rabina), expression qu'utilisent tous ceux qui fomentent un mauvais coup. Il est très pratiquant comme le montre la tache de prosternation, ou zabiba, qu'il arbore au sommet du front (qu'on peut du reste obtenir sans prier). Dans ses bureaux, un employé était spécialement affecté à la tâche de déployer pour lui le tapis de prière à chaque adhan. C'est aussi un grand philanthrope qui s'occupe de nombreuses œuvres sociales, nous dit la plus récente épouse de Hichem Talaât. Notre confrère ne manque pas de s'interroger comment un homme si occupé à la pratique religieuse et à la bienfaisance trouve le temps de draguer autant de belles créatures. (Voir le chéquier sex-appeal universellement connu et pratiqué à divers échelons du handicap physique et mental).

En attendant que sa culpabilité, ou son innocence, soient prouvées, Hichem Talaât se comporte comme un prisonnier modèle, au sens fortuné du terme. Comme c'est le Ramadan, il passe la journée à dormir et la nuit à régler ses affaires avec son fondé de pouvoir à la cafétéria de la prison.

Le quotidien *Al-Badil* s'intéresse à cette nouvelle forme de lutte des classes qui s'étend jusqu'aux prisons qui ont désormais leu établissement «cinq étoiles» comme celle de Mazraâ Tora. Si Hichem Talaât séjourne encore longtemps dans cette prison, nous verrons des spots à la télévision avec le message «Ma cellule» sur le mode du projet immobilier «Ma ville» que réalise Hichem à l'extérieur, relève le journal. Ses proches rapportent qu'il a récemment visité les installations de Mazraâ Tora en compagnie des responsables pénitentiaires. En professionnel de l'immobilier, il a soumis à ces responsables un projet de modernisation et d'embellissement de la prison, à ses frais bien sûr. Ainsi, les auteurs de détournements de fonds et les hommes politiques corrompus pourront jouir d'un plus grand confort, lors de leur passage. Naturellement, note encore *Al-Badil*, ces initiatives ne se limiteront pas à la seule prison de Mazraâ mais s'étendront à tous les autres établissements, à condition que l'Etat paie. Sinon, les prisons risqueraient de devenir des succursales du consortium d'entreprises appartenant à la famille de feu Talaât Mustapha. Monsieur Hichem se transformerait de pensionnaire en

Par Ahmed Halli
halliahmed@hotmail.com

directeur de la prison et pourrait en sortir au nez et à la barbe de la justice.

Même si ces projets n'aboutissent pas, il n'en demeure pas moins que la prison de Mazraâ Tora est un modèle de la société de classes qu'a instaurée Moubarak. Avec ses salles de bains individuelles, ses visites à toute heure, ses repas provenant d'hôtels «sept étoiles», cette prison est à comparer avec le dénuement et la misère qui règnent ailleurs, conclut le journal.

La fetwa du Ramadan : les acteurs et actrices des feuilletons égyptiens sont autorisés à s'embrasser puisque c'est du cinéma. Cet imam doit se tromper d'époque : il y a bien longtemps que les baisers sont prohibés, qu'ils soient chastes ou torrides. A moins qu'il s'agisse de ces baisers mère-fils ou père-fille. Dans ces cas, l'âge des ascendants devrait jouer, la libido et ses débordements n'obéissant pas nécessairement à la censure morale.

A. H.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

LE CHASSEUR, LE LIÈVRE ET LES FINES GÂCHETTES !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com

Algérie. Football. Les prochaines journées de division une et de division deux risquent d'être annulées.

Faute d'ambulances !

Le débat politique en Algérie n'avance pas. Par contre, celui sur la chasse et le gibier a fait un grand pas. Grâce à Moussa Touati, alias le Chasseur. En annonçant sa candidature au 3e mandat de Abdekka, Moussa Essayad a prononcé une phrase qui fait déjà date dans les annales des phrases algériennes clés, juste entre «Hagrouna !» de B. B. et «Si c'est comme ça, je rentre chez moi !» de Abdekka. Moussa a dit : «Je suis un chasseur. Pas un lièvre !» A l'énoncé de cette phrase, j'ai été obligé de vérifier si Touati animait une conférence de presse du FNA, le Front national algérien, ou s'il avait décidé, à la suite du Français Frédéric Nihous, de briguer un mandat présidentiel sous les couleurs d'une version algérienne de «Chasse, pêche, tradition et nature». Après vérification, il s'est avéré qu'il n'y a aucun lien entre Moussa le chasseur et Chasse, Pêche, Tradition et Nature. Sauf, peut-être, les scores, 1,15% pour Nihous aux dernières présidentielles françaises en 2007. Mais alors, s'il n'y a aucun rapport, pourquoi avoir ainsi, en public, ouvert la saison de la chasse sans prévenir, tout en se postant très tôt à l'entrée des supposés terriers ? Bonne question, aurait lancé Bugs Bunny. Pourquoi la chasse ? Pourquoi le lièvre, docteur ? D'autant plus que la chasse en Algérie est soumise à des restrictions draconiennes pour raison de sécurité. Personne, fût-il Touati Essayad, ne peut se réveiller le matin et s'autoproclamer chasseur, ricanant et prenant de haut cette espèce de gibier qui prolifère en Algérie, le lièvre. Selon les experts de la question que nous avons pu joindre hier, à l'heure du couvre-feu, Moussa Touati a fait montre d'une méconnaissance criarde des règles de la chasse en Algérie. Moussa, l'autoproclamé chasseur, aurait dû savoir qu'ici, en cette bonne vieille terre qui regorge d'un réservoir de gibier estimé à plus de 32 millions de têtes, ce sont les Grandes Oreilles qui décident seules, sans consulter personne dans la forêt de qui jouera le rôle du chasseur et celui du lièvre au cours de la saison de chasse. Et les mêmes experts de rappeler fort à propos que la chasse est un divertissement, partout dans le monde, sauf en Algérie où il suffit d'un signe, d'un pouce baissé pour que les chasseurs se retrouvent dans la peau du lièvre, victimes — un comble — des caprices des Grandes Oreilles. Compliquées les règles de la chasse en Algérie ? Mais non ! C'est juste que celui à qui on a remis un fusil à l'aube n'est jamais sûr de manger du civet le soir, au dîner. Ni d'ailleurs de manger, tout court. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.